

CERTIFICAT DE REALISATION

Arrêté du 21 décembre 2018

Je soussignée, **Corine Sombrun**, présidente du **TranceLab Training Institute** atteste que

Mme Alice Guyon

salariée de l'établissement public CNRS

a bien assisté à l'Action de Formation suivante :

Atelier Découverte de Transe Cognitive Auto-Induite

d'une durée de 26 heures, organisée les 18/19 Juin et 02/03 Juillet 2022,
et se déroulant à Salle Formapart - 30 rue Hoche 93500 Pantin.

Fait à Paris,

Le 05 juillet 2022,

TranceLab

TranceLab Training Institute

64 rue de Monceau 75008 Paris

SAS au capital de 7000€

SIRET 892 656 760 00014 - RCS Paris 892 656 760 - NDA 11756285175

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, le TranceLab Training Institute s'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

TranceLab Training Institute

office@trancelabinstitute.com

Siège social : 64 rue de Monceau, 75008 Paris - SAS au capital de 7000€ - RCS Paris 892 656 760

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11756285175 auprès du préfet de région d'Ile-de-France